

**Les semaines vol à voile *hors du temps*
de l'Association Aéronautique d'Aspres**

Aérodrome du Chevalet / Aspres sur Buëch juin 2018



Des moments festifs qui réunissent les amateurs de planeurs (et pilotes) éternellement jeunes

Vols / vols découverte / Films (séances publiques) / Rencontres

50 ans du Brevet d'Initiation Aéronautique

Semaine vol à voile *hors du temps* à Aspres / Buëch juin 2018

* L'Association Aéronautique d'Aspres – Aéroclub du Buëch, organise un rassemblement de planeurs anciens sur son terrain du Chevalet du 11 au 18 juin

Une semaine destinée à devenir un Rendez-Vous annuel marquant, qui réunira des planeurs « bois et toile » dans un cadre de vol de montagne.

En dehors de la Semaine du 11 au 18 juin, d'autres périodes peuvent permettre aux pilotes de bénéficier de tarifs préférentiels pour leurs planeurs « vintage » (par exemple : 5- 13 mai 2018)

* Deux soirées cinéma (ouvertes à tout public) seront organisées sur le site du Chevalet au cours de cette semaine.

* Rencontres avec la classe BIA du collège de Veynes (M. Laperche) à l'occasion du cinquantenaire du BIA, et modélisme.



Semaines hors du temps

Rassemblements des planeurs anciens en montagne

L'édition 2018 de la rencontre de juin se déroulera dans les mêmes conditions que la première édition, l'accueil, et les projections de film, se feront au nouveau Club-House.



Les pilotes devront être licenciés à la Fédération Française de Vol à Voile et membres du club AAA (cotisation journalière à voir page suivante).

Les planeurs les plus fragiles seront abrités sous hangar (prendre contact car le nombre de places sera limité à 4).

Un tarif préférentiel sera appliqué aux remorqués et identique quel que soit le remorqueur (10% de réduction sur les tarifs club). Voir page suivante...

Les remorquages sont indifféremment assurés par un Tetras ou un Rallye suivant la météo ou la disponibilité des pilotes. Ils sont facturés à l'altitude de largage.

Un K13 et un K6 sont disponibles au parc de l'AAA pour les pilotes lâchés sur ces machines.

Les pilotes pourront prendre leur repas au Club House (tarif « stage ») de même que le petit déjeuner au briefing du matin ou selon leur gré dans les snacks et restaurants du village.

Les hébergements sur le camping du Chevalet ou dans les gîtes des environs sont à la discrétion des participants.

Les pilotes intéressés peuvent contacter Jf Neplaz sur le mail de l'aéroclub (aeroaspres@orange.fr) ou sur son mobile personnel (0664935342) ou Francis Humblet : (francis.humblet@wanadoo.fr)



Cotisations et tarifs des *Semaines hors du temps*

En dehors de la Semaine du 11 au 18 juin, d'autres périodes peuvent permettre aux pilotes de bénéficier de tarifs préférentiels pour leurs planeurs « vintage » (par exemple : 5- 13 mai 2018)

Coûts des remorqués (altitude) :

Remorqué standard :

40€ monoplace + 4€/100m

47€ biplace + 5€/100m

Pour les séjours temporaires des pilotes :

L'adhésion temporaire au club :

10€ / jours volés (jusqu'à 12 jours)

+

La licence temporaire (pour ceux qui ne sont pas licenciés) :

La licence/assurance FFVV *Tempo* (12 jours) : 48,04€



Pour ceux qui ne sont pas pilotes :

Les licences *Découverte* :

pour faire des vols sur les machines du club avec nos pilotes expérimentés :

Forfait tout compris 3 jours : 400€

Forfait tout compris 6 jours : 600€

Comprenant : cotisation + assurance / Licence + remorqués et frais de vol



Informations sur le site de l'aéroclub: www.aerofly.fr